

**MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND****EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU HUIT JUILLET DEUX MIL VINGT DEUX**

Nombre de membres élus : 11

Présents : 11  
Représentés : 0  
Votants : 09  
Absents : 2

Pour : 09  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la convocation : 28 juin 2022

N° 19 - 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 8 juillet à 18 heures  
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mme CADOT Martine, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie.

Étaient absents excusés : Mr DOLE Franck et Mme DAUNIS Sandrine

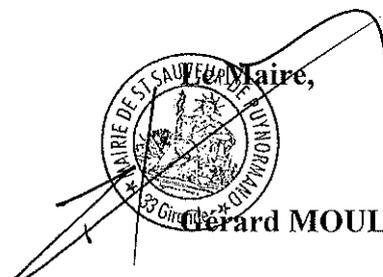
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

**Objet : Création d'un poste d'Attaché Territorial**

Le Conseil Municipal,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;  
Vu le décret 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;  
Vu le décret n° 2016-1798 du 20/12/2016 modifiant le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;  
Vu le décret n° 2016-1799 du 20 décembre 2016 modifiant le décret n°87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;  
Vu notamment l'article 34 de la loi précitée ;  
Sur le rapport de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés ;

**DECIDE**

- la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'Attaché territorial, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;
- ledit poste est créé à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 ;
- l'inscription des crédits correspondants au budget de la Commune ;

  
Le Maire,  
Gérard MOULINIER